

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
Association des thérapeutes en psychomotricité
Associazione dei terapisti della psicomotricità



psychomotorik schweiz
psychomotricité suisse
psicomotricità svizzera



Prise de position

Thérapie psychomotrice et petite enfance

Thérapie psychomotrice dans le domaine de la petite enfance

Dans le domaine de l'intervention précoce, il existe de nombreuses offres qui soutiennent les processus de développement et d'apprentissage dans la petite enfance. En raison de la législation actuelle, celles-ci sont organisées et financées de manière très différentes selon les cantons. Psychomotricité Suisse s'engage pour un accès plus uniforme et une meilleure prise en charge des offres psychomotrices pour les jeunes enfants, les familles et les professionnel·le·s.

Le développement moteur, cognitif et socio-émotionnel sont étroitement liés et s'influencent mutuellement. C'est là qu'intervient la thérapie psychomotrice avec des modalités variées qui s'étendent de la promotion générale de la santé à des interventions thérapeutiques spécifiques. Les interventions précoces peuvent amoindrir le développement de troubles, réduire le risque de conséquences secondaires et diminuer les coûts financiers et sociaux consécutifs.

Pour une politique de la petite enfance

« Depuis quelques années, la petite enfance fait l'objet d'un intérêt croissant de la part de différents acteurs. Nombre d'institutions publiques et privées se sont penchées sur la question de l'intervention précoce, au point que la petite enfance commence à s'établir comme un champ politique à part entière », peut-on lire dans le résumé de l'initiative parlementaire « Égalité des chances dès la naissance » (CSEC, 2022). Outre une meilleure égalité des chances, une offre optimale dans le domaine de la petite enfance doit également permettre de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle et contribuer à lutter contre la pénurie de personnel qualifié. Différentes études internationales concluent que les investissements dans la petite enfance sont rentables, tant pour des raisons de santé que pour des raisons économiques (Stern et al., 2019, p. 13). En Suisse, il manque actuellement une base légale qui rendrait la Confédération compétente en matière de soutien aux enfants d'âge préscolaire. L'organisation des offres est du ressort des cantons et des communes. Avec le soutien des financements de démarrage de la Confédération, de nombreux cantons et communes élaborent actuellement des concepts d'intervention précoce.

La thérapie psychomotrice

La thérapie psychomotrice offre un soutien préventif et thérapeutique aux personnes de tous âges présentant des troubles ou des handicaps du développement moteur, sensoriel, émotionnel et social. Elle favorise le développement global et la confiance en soi et renforce ainsi l'autonomie, l'inclusion et la participation sociale.

La thérapie psychomotrice est une offre ancrée dans la législation en matière d'éducation au sein de tous les cantons, en règle générale dans le domaine de l'école publique et de la pédagogie spécialisée. Dans l'accord intercantonal sur la pédagogie spécialisée, elle est inscrite comme offre de base pour les enfants et les jeunes de 0 à 20 ans avec des besoins éducatifs spécifiques.

Dans cette prise de position, un accent particulier sera mis sur les offres, les projets et les activités de la thérapie psychomotrice pour le domaine de la petite enfance.

Expertise de la thérapie psychomotrice pour des bébés et jeunes enfants

De par la spécificité de son approche holistique, la thérapie psychomotrice s'inscrit de façon particulièrement pertinente dans la prise en charge précoce. Considérant que les domaines sensoriels, moteurs, émotionnels, relationnels et cognitifs évoluent constamment en synergie, les thérapeutes en psychomotricité adaptent la prise en charge avec une attention singulière et simultanée à ces différents axes de développement. Le corps, le mouvement et le jeu sont au premier plan, ce qui correspond aux possibilités d'expression des enfants en bas-âge et fait de la thérapie psychomotrice une approche particulièrement adaptée à ce groupe d'âge. En thérapie psychomotrice, l'intervention est également orientée sur l'environnement de l'enfant, tant au niveau humain (p.ex. premiers attachements, qualité des interactions) qu'au niveau physique (p.ex. structuration spatiale, utilisation des objets, structuration temporelle). Ainsi, le travail avec les principales figures d'attachement pour l'enfant (parents p.ex.) est également au cœur des interventions des thérapeutes en psychomotricité et peut prendre forme en différents setting en fonction des besoins.

Les interventions réussies de promotion de la santé dans le domaine de la petite enfance s'inscrivent dans le modèle bio-psycho-social de la santé et de la maladie. L'orientation au modèle des facteurs de risque et de protection, avec une focalisation sur la construction et le soutien des facteurs de protection, s'avère également très profitable (Amstad et al., 2022).

Outre ces modèles, les thérapeutes en psychomotricité se réfèrent en particulier aux approches suivantes pour le soutien des enfants et de leur entourage :

- méthodes axées sur le jeu, le mouvement et le corps (développement du jeu, apprentissage par le modèle, approche multimodale, approche psychologique de la motivation)
- intégration de l'environnement (approche systémique)
- établissement d'une relation sûre et fiable (théorie de l'attachement et mentalisation)

Offres d'intervention précoce et thérapie psychomotrice

L'objectif de l'intervention précoce ou de l'EAJE (= éducation et accueil des jeunes enfants) est de créer des conditions-cadres et des offres qui soutiennent les processus d'apprentissage et de développement des jeunes enfants et leur permettent de grandir en bonne santé. La politique de la petite enfance se situe à la croisée des politiques éducatives, sociales, sanitaires et d'intégration.

Les offres d'intervention précoce s'étendent du domaine universel pour tous, en passant par des offres sélectives pour certains groupes cibles jusqu'à des propositions indiquées pour certains individus. L'intervention précoce ne veut pas remplacer la famille, mais la soutenir en fonction des besoins et permettre ainsi à tous les enfants de grandir en bonne santé.

La thérapie psychomotrice se situe à l'interface de l'éducation, de la santé et du social. Le travail des thérapeutes en psychomotricité est axé sur les ressources et le développement global de la personne. Il intègre l'entourage des personnes concernées et est orienté vers l'interdisciplinarité. Outre la réalisation d'interventions thérapeutiques, les thérapeutes en psychomotricité conseillent l'entourage des usagères et usagers et valorisent la collaboration interdisciplinaire avec d'autres professionnel·le·s impliqué·e·s. En outre, ils ou elles apportent leur expertise dans le cadre de formations professionnelles initiales et continues. Ils ou elles soutiennent ainsi différents groupes cibles dans l'aménagement de leur quotidien et dans l'accompagnement de personnes ayant des difficultés psychomotrices. Les thérapeutes en psychomotricité sensibilisent également le public aux besoins des personnes en situation de handicap ou présentant des troubles du développement dans le domaine socio-émotionnel ou sensorimoteur.

En résumé, les multiples offres de la thérapie psychomotrice peuvent être classées dans tous les niveaux d'offre de l'intervention précoce. Leur organisation et leur financement varient fortement d'un canton à l'autre. L'objectif de l'association professionnelle est de continuer à développer les interventions psychomotrices dans le domaine de la petite enfance et de les proposer dans chaque canton selon les conditions et les besoins respectifs.

Interventions psychomotrices dans le domaine de la petite enfance

Les offres psychomotrices s'adressent aux enfants, aux parents et aux professionnel·le·s et peuvent être classées selon les trois niveaux de prévention. Les thérapeutes en psychomotricité travaillent entre autres dans des crèches, des services d'éducation précoce spécialisée, des services de santé, des hôpitaux, à domicile et dans des cabinets privés.

Offres universelles

- Offres préventives dans les institutions (crèches, groupes de jeu, etc.) : Offres de groupe, mandats de conseil et dépistage précoce
- Offres de jeux libres pour parents et enfants avec possibilités d'échange, groupes parents-enfants
- Offres de formation continue pour les professionnel·le·s et les personnes de référence des jeunes enfants (parents, professionnel·le·s des crèches, animateurs et animatrices de groupes de jeu, etc.) sur des thèmes spécifiques en psychomotricité tels que le développement du jeu, le développement moteur, le développement socio-émotionnel
- Contributions spécialisées lors de congrès
- Conseils sur des thèmes spécifiques (par ex. dans le réaménagement d'aires de jeux avec des offres favorisant le développement pour différents groupes d'âge)
- Activités psychomotrices lors d'événements publics (p. ex. parcours)

Offres sélectives

- Groupes de soutien pour des enfants avec des besoins dans différents domaines du développement psychomoteur avant l'entrée à l'école
- Consultations spécifiques ou liées à des cas particuliers pour les professionnel·le·s et les personnes de référence

Offres indiquées

- Évaluations et thérapies psychomotrices pour les enfants ayant des besoins particuliers (par ex. retards de développement, naissance prématurée, troubles du spectre autistique TSA, trisomie, etc.)
- Groupes de jeux psychomoteurs pour les enfants et les familles ayant des besoins particuliers
- Conseil et accompagnement de parents d'enfants ayant des besoins particuliers
- Thérapie psychomotrice dans le cadre d'offres spécifiques, comme par exemple les interventions précoces intensives pour les jeunes enfants atteints de TSA

Exigences posées aux thérapeutes en psychomotricité pour le développement d'offres de qualité dans le domaine de la petite enfance

- Elargissement des connaissances spécifiques dans la formation initiale et continue
 - Connaissances professionnelles et méthodologiques sur le développement des premières années de vie
 - Connaissances spécialisées et méthodologiques sur les troubles du développement et les formes de handicap (par ex. TSA) dans la petite enfance
 - Connaissances spécialisées des plans de formation, des bases pédagogiques et des offres dans le domaine de la petite enfance
- Mise en réseau avec d'autres groupes professionnels et acteurs du domaine de la petite enfance au niveau des communes (p. ex. pour harmoniser les offres et combler les lacunes de l'offre) des cantons (p. ex. pour l'engagement en matière de politique professionnelle) et de la Confédération
- Initiatives pour le développement d'offres
- Engagement dans la politique professionnelle pour l'augmentation des postes et des projets dans le domaine de la petite enfance

Financement

Le financement des offres psychomotrices dans le domaine de la petite enfance varie fortement d'un canton à l'autre. Les différences se manifestent surtout dans le montant des budgets alloués, dans le choix des offres soutenues (offres universelles, sélectives ou indiquées), ainsi que dans les critères invoqués pour un cofinancement. Certains cantons ont par exemple créé des emplois dans des crèches avec une mission de prévention, dont les effets positifs ont été démontrés (Stofer, 2014). La valeur ajoutée réside dans l'apport d'une expertise spécifique et d'une vision globale des enfants et de leur environnement. Les interventions régulières permettent de diminuer significativement certaines difficultés, de détecter précocement des retards de développement et des handicaps et de sensibiliser les éducatrices et éducateurs sur le développement de l'enfant et les possibilités de soutien. Dans le domaine des offres indiquées pour les enfants ayant un besoin avéré, plusieurs cantons règlent la prise en charge des coûts par le biais de conventions tarifaires. Dans de nombreux cantons, il existe des projets dont le financement n'est généralement pas assuré à long terme.

Conclusion

Les thérapeutes en psychomotricité proposent des prestations spécifiques à tous les niveaux d'offre du domaine de la petite enfance et apportent une contribution sociale importante au bien-être physique, psychique et social au sens du concept de santé de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Les interventions précoces peuvent empêcher le développement de troubles, réduire le risque de conséquences secondaires et diminuer les coûts financiers et sociaux consécutifs.

En raison de la législation actuelle, les offres psychomotrices sont organisées et financées de manière très différente selon les cantons. Psychomotricité Suisse s'engage pour une meilleure prise en charge et un accès plus uniforme aux offres pour les jeunes enfants, les familles et les professionnel·le·s :

- Au niveau national, l'association soutient le développement de bases légales pour le soutien des enfants d'âge préscolaire et se met en réseau avec les acteurs concernés.
- Au niveau cantonal, les sections sont impliquées dans le développement de concepts d'intervention précoce et d'offres psychomotrices dans le domaine de la petite enfance.
- Une liste d'exemples d'offres psychomotrices et de projets pratiques réussis dans le domaine de la petite enfance est jointe à la présente prise de position. Les personnes de contact fournissent volontiers des informations en cas de besoin.

Littérature

Amstad, F., Unterweger, G., Sieber, A., Dratva, J., Meyer, M., Nordström, K., Weber, D., Hafen, M., Kriemler, S., Radtke, T., Bucher Della Torre, S., Gentaz, E., Schiftan, R., Wittgenstein Mani, A.-F. & Koch, F. (2022). *Gesundheitsförderung für und mit Kindern – Wissenschaftliche Erkenntnisse und Empfehlungen für die Praxis. Bericht 8. Gesundheitsförderung Schweiz.*

Commission de la science, de l'éducation et de la culture (2022). *Initiative parlementaire. Egalité des chances dès la naissance.* Lien: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20170412>

Psychomotricité Suisse (2021). *Profil de la profession.* Lien: <https://www.psychomotricite-suisse.ch/profession/formation/berufsbild>

Stern, S., Schwab Cammarano, S., Gschwend, E., Sigrist, D. (2019). *Für eine Politik der frühen Kindheit: Eine Investition in die Zukunft. Frühkindliche Bildung, Betreuung und Erziehung/Frühe Förderung in der Schweiz.* Bern: Schweizerische Unesco Kommission. Lien: https://www.unesco.ch/wp-content/uploads/2019/02/Publikation_F%C3%BCr-eine-Politik-der-fr%C3%BChen-Kindheit-1.pdf

Stofer, S. (2014). *La rôle de la psychomotricité dans les institutions de la petite enfance de la ville de Genève. Rapport de Synthèse.* Département de la cohésion sociale et de la solidarité, Genève: Service de la petite enfance.

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
Association des thérapeutes en psychomotricité
Associazione dei terapisti della psicomotricità



psychomotorik schweiz
psychomotricité suisse
psicomotricità svizzera

Psychomotricité Suisse
Genfergasse 10
3011 Berne

Téléphone 031 301 39 80
info@psychomotricite-suisse.ch

www.psychomotricite-suisse.ch